



MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers**En exercice : 29****Présents : 20****Pouvoirs : 07****Excusé : 00****Absent : 02****Qui ont pris part****à la délibération : 27****SEANCE DU 22 JUILLET 2024****Date de convocation : 15 juillet 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux juillet à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain - M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – M. FRANCESCHINI Damien – M. DEZERAUD Philippe - M. CALMET Pierre – M. SAUVAT Sébastien - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à M. VINCENT Gilles - M. BLANC Romain donne pouvoir à Mme DEMIERRE Colette – M. QUENET Xavier donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – M. FONTANA Alain donne pouvoir à M. MARIN Michel - Mme ASNARD Marjorie donne pouvoir à M. TOULOUSE Christian – Mme SAUQUET Adeline donne pouvoir à Mme VIENOT Véronique – Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. CALMET Pierre

Excusé :**Absent** : M. CLAVE Denis – M. LE PEN Jean-Ronan**Secrétaire de séance** : M. FRANCESCHINI Damien

2. DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE POUR LE PROJET DE RENOVATION DE BATIMENTS COMMUNAUX ET L'IMPLANTATION D'UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS – ANNEE 2024

Monsieur le maire informe mesdames et messieurs les conseillers municipaux qu'il souhaiterait solliciter une aide financière auprès de la métropole Toulon Provence Méditerranée en vue du projet de réfection de certains bâtiments communaux et de la création d'un distributeur automatique de billets.

La métropole Toulon Provence Méditerranée souhaite continuer à accompagner ses communes membres dans le cadre du dispositif « fonds de concours » et d'attribuer une enveloppe de 50 000 € à la commune.

Les montants estimés pour la réalisation de ces projets sont les suivants :

- travaux au sein de l'école élémentaire Louis Clément, escalier de secours :
total : 15 920,00 € HT soit 19 904,00 € TTC,

- implantation d'un distributeur automatique de billets:
total : 39 936,21 € HT soit 47 923,46 € TTC,

- travaux de réfection de bâtiments communaux (PAC et toiture) :
total : 50 608,26 € HT soit 56 527,39 € TTC.

Monsieur le maire informe que le projet total est estimé à 106 464,47 € HT soit un montant prévisionnel de 123 654,85 € T.T.C.

FONDS DE CONCOURS - 2024				
	Dépenses H.T		Recettes H.T	%
Travaux au sein de l'école élémentaire Louis Clément, escaliers de secours	15 920,00 €	Métropole TPM - FDC 2024	50 000,00 €	47
Création d'un distributeur automatique de billets - Place des Résistants	39 936,21 €	Autofinancement	56 464,67 €	53
Travaux de réfection des bâtiments communaux: club de plongée, crèche Les Lucioles et local foyer patriotique	50 608,26 €			
TOTAL	106 464,47 €	TOTAL	106 464,67 €	100

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE

De bien vouloir autoriser monsieur le maire à solliciter ladite subvention au titre du fonds de concours de la métropole TPM.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT